



HAL
open science

Notes sur l'espace public comme paysage

Sébastien Marot

► **To cite this version:**

Sébastien Marot. Notes sur l'espace public comme paysage. Virginie Picon-Lefebvre, Jacques Sbriglio, François Béguin, Sébastien Marot. Architecture des espaces publics modernes, Plan Construction et Architecture, 1993. hal-03506412

HAL Id: hal-03506412

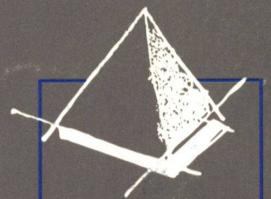
<https://hal.science/hal-03506412>

Submitted on 11 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Architecture des espaces publics modernes



CITE-PROJETS

Plan Construction
et architecture

Architecture des espaces publics modernes

Virginie Picon-Lefebvre

Jacques Sbriglio

François Béguin

Sébastien Marot

Ministère du Logement
Plan construction et architecture
Programme cité-projets

Directeur du programme Cité-projets :
Geneviève Dubois-Taine

Responsable de l'action Architecture des espaces
publics modernes : Virginie Picon-Lefebvre,
☎ (1) 40 81 24 57.

Chargé d'information et de communication
Cité-projets : Daniel Watine ☎ (1) 40 81 24 60.

*Directeur de la publication : Lucien Touzery,
secrétaire permanent du Plan Construction
et Architecture.*

*Ministère du Logement, Arche de la Défense,
92055 Paris-La Défense Cedex 04.*

ISSN : 02 498 804.

En couverture : Saint-Nazaire, projet Atelier Ruelle,
photo E. Rojat-Lefebvre.

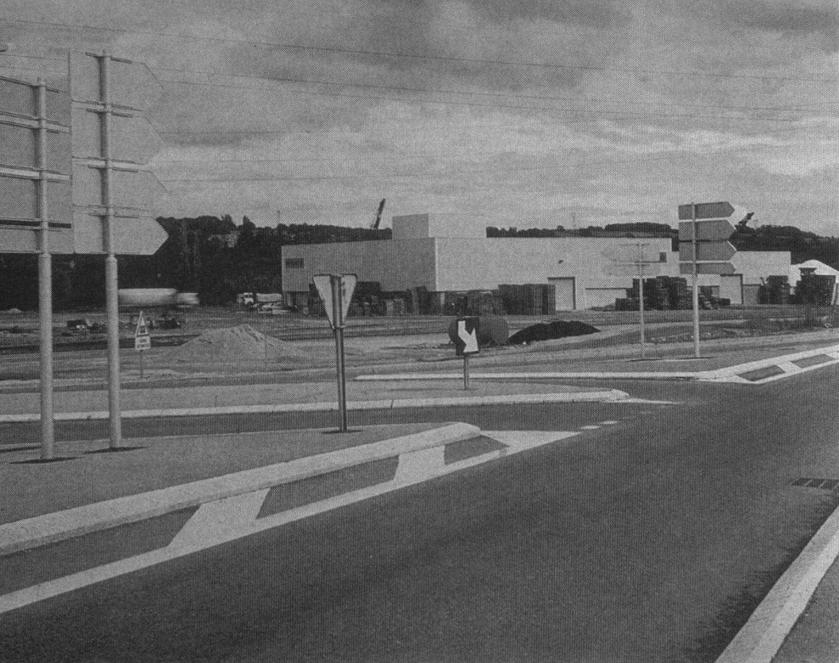


Photo R. Depardon/Mission photographique de la Datar.

allures, alors qu'elles commandent des perceptions obéissant à des logiques fondamentalement distinctes, s'ignoraient, et que les espaces correspondant à ces allures ne parvenaient jamais à s'emboîter, à se raccorder harmonieusement.

Il serait utile de regrouper une série de projets témoignant d'une volonté commune de « mise en scène » du mouvement. On pense ici bien sûr à de grandes voiries, et notamment à celles qui proposent des formules de coexistence harmonieuse entre des bâtiments d'habitation, des structures végétales, et plusieurs espèces et vitesses de mouvement. On pense aussi à des ponts — le pont de Bir Hakeim à Paris ne reste-t-il pas une remarquable illustration de la composition possible des mouvements dans un site urbain prestigieux? On pense encore aux gares et aux aéroports de la deuxième génération, au métro parisien.

Les gares et les aéroports ont ceci d'intéressant qu'elles sont à la fois des lieux où des mouvements de plusieurs sortes se connectent les uns avec les autres, des lieux où s'articulent plusieurs échelles territoriales et planétaires, des lieux où l'on passe du terrestre à l'aérien, et où l'on est tantôt acteur du mouvement et tantôt spectateur du mouvement. Or tout se passe comme si, après que nous ayons connu une époque où l'architecture fut employée pour mettre en scène — à travers des formes, des symboles, une disposition du bâtiment par rapport à son voisinage — ces mouvements dans

leur variété, leurs transitions, leurs relations à un environnement stable, toute volonté de théâtralisation avait disparu par la suite. Et l'appareil qui avait réussi à donner à voir le mouvement, et surtout à le positionner par rapport à de grandes articulations territoriales et terrestres, s'est aujourd'hui défait sous l'influence d'une pensée purement technicienne et obscure de la gestion des flux.

Parmi toutes les questions qui se posent à nous, il serait bon que l'on commence à réfléchir sérieusement aux problèmes suivants :

- Comment localiser et segmenter les mouvements linéaires rapides par rapport aux articulations territoriales que l'on souhaite revitaliser et célébrer?
- Comment éviter que les couloirs réservés aux grands débits de mobiles rapides n'interfèrent avec les zones où l'on souhaite que se conserve une certaine tranquillité?
- Comment concevoir les transitions ou les paliers entre le lent et le rapide, entre le local et le trans-local?

François Béguin



Notes sur l'espace public comme paysage

«**E**T POUR CONCLURE mon propos, je voudrais vous prier de considérer que votre travail concerne également la création des lieux futurs où vivront les enfants. Car ce sont les villes et les paysages qui forgeront le monde de leur imaginaire et de leurs désirs. Et je voudrais aussi que vous essayiez de prendre en compte ce qui est, par définition, l'exact contraire de votre travail: en effet, je pense qu'il ne vous revient pas seulement de bâtir des édifices, mais surtout de créer des espaces libres pour conserver le vide, afin que la surabondance ne nous aveugle pas mais que le vide, au contraire, nous aide à nous ressourcer.» C'est sur cette «adresse» que Wim Wenders achevait, devant un auditoire d'architectes réunis récemment à Tokyo, un libre propos de cinéaste consacré au «paysage urbain».

A l'autre bout de la Terre, puisqu'il instruit le débat sur le paysage rural à partir de la situation d'un village de Vendée, le dernier film d'Éric Rohmer, «L'Arbre, le maire et la médiathèque», résonne à la fois comme un écho et comme un contrepoint. Cette fois, c'est l'enfant lui-même qui intervient dans la controverse. Seule à sortir de l'alternative combler-conserver (médiathèque «moderne mais respectueuse» *versus* paysage naturel avec arbre), la petite Zoé voudrait que du pré communal en question l'on fasse un «espace vert». Sa suggestion invite le citoyen-spectateur à se demander si, plutôt qu'à le figer dans son dernier visage, la communauté ne devra

pas hériter du paysage en l'ouvrant au besoin d'espace de ses enfants, bref si, «pour conserver le vide» dans une campagne en déshérence saturée par les parcelles privées, on ne doit pas faire du paysage lui-même un projet.

Derrière la différence de ton, le rapprochement de ces deux regards montre, à la fois, une convergence de préoccupations et une complémentarité de points de vue. Il permet de comprendre que la réflexion sur l'espace public et le paysage est doublement actuelle et motivée par deux phénomènes réciproques qu'il faut d'abord distinguer.

Un double contexte

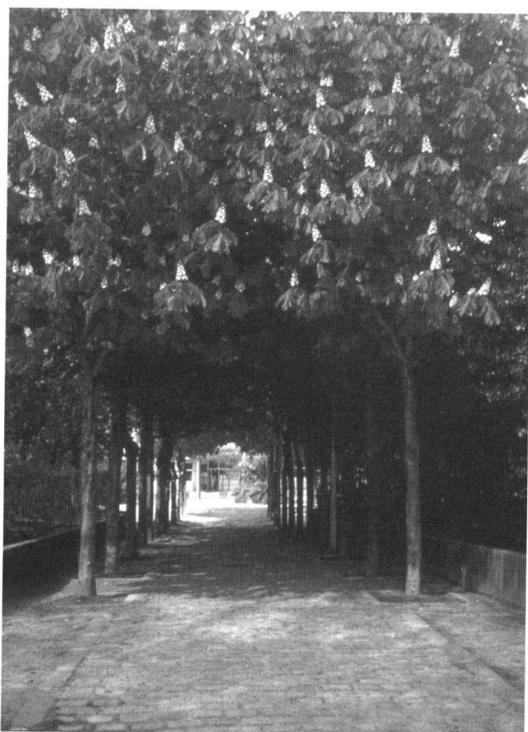
«Paysage urbain»: symptôme d'une préoccupation qui tend à se généraliser, le propos de Wim Wenders montre que nous envisageons de plus en plus souvent la ville comme un milieu en soi. La croissance des périphéries urbaines et l'urbanisation diffuse, en effaçant progressivement la distinction ville-campagne, expliquent peut-être que l'on puisse regarder l'urbain à l'aide d'une catégorie naguère réservée à son autre naturel ou à son vis-à-vis rural, pays du «ressourcement». Dans cette optique, où la ville reprend en elle-même son opposition tra-

Faire un jardin de l'underground urbain
(Alexandre Chemetoff au parc de La Villette
Photo G. Dufresne).

ditionnelle à la campagne, l'espace public urbain est alors reconnu non seulement comme une partie essentielle de la ville (le vide par rapport au plein des édifices), mais aussi et surtout comme l'espace à partir duquel la ville se déploie et se découvre (sa scène).

L'espace ouvert, dans tous ses états (rues, boulevards, places, avenues, parcs, marchés, esplanades, promenades, mails, cours, rives, quais, fleuves, ponts, berges, squares...), devient le dedans à partir duquel la ville doit d'abord être envisagée et réhabilitée. Si cette vision est relativement partagée en théorie, elle est caractéristique d'une *idée de l'espace public comme paysage*, qui connaît depuis quelques temps, en particulier en France, une vraie renaissance. Outre que la commande des jardins urbains connaît elle-même un certain renouveau, les paysagistes sont de plus en plus souvent appelés à jouer, dans les villes françaises et leurs périphéries, un rôle de scénographes de l'espace public. Spécialistes hier de l'intervention cosmétique sur les « marges,

Rendre au promeneur la ville des réseaux : une allée couverte près du quai de l'Ourq à Pantin, par Jacques Coulon (photo C. Dard).



les abords et les entre-deux», on les voit aujourd'hui non seulement intervenir dans de nombreux secteurs de la maîtrise d'œuvre urbaine, mais assumer des tâches de coordination ou la responsabilité de projets urbains. Comme si leur savoir-faire et leur expérience propre les rendaient plus aptes que d'autres (architectes et urbanistes en particulier) à « tenir » ce discours alternatif sur l'espace public.

Un discours (non plus seulement cosmétique mais volontiers cosmique) qui regarde l'espace produit par la rencontre des bâtiments, des infrastructures, des objets et des « services », comme l'espace même d'un projet de vide¹, propre à révéler des « situations » locales et leur articulation, en y organisant les rapports du sol, du ciel et des horizons.

D'un autre côté, et c'est le sujet du film de Rohmer, la crise du monde rural est du même coup une crise de sa capacité à donner au pays un certain visage que nous avons appris à lui reconnaître. Le paysage ne va plus de soi. Le déclin de cette économie à ciel ouvert qu'est l'agriculture s'est traduit par un appauvrissement et une indifférenciation progressive : disparition des haies, des chemins, multiplication des friches, abandon des servitudes liées à la production agricole, effacement, en somme, des réseaux que cette économie séculaire avait su tisser localement pour approprier sa géographie, et qui lui donnaient figure. Dans bien des cas, la perte de visage s'aggrave d'une défiguration



Mail du pont Palmers à la Courneuve (C. Dard).

¹ Nous ne reprenons, ici, ce concept de vide que parce qu'il est aujourd'hui un lieu commun de l'architecture et de la pensée urbaine. On va voir que les paysagistes, au contraire, reconnaissent toujours de l'identité, des qualités et de la complexité, là où d'autres aménageurs ne voient que de l'espace libre ou « restant », opposé au plein des édifices.



re, par Alexandre Chemetoff (photo

causée par l'apparition brutale et non préparée d'usages liés à d'autres économies qui n'ont pas, plus ou pas encore la même culture des lieux et de l'installation : appropriation touristique des sites naturels, semis « rurbain », infrastructures et logiques territoriales indifférentes aux situations locales, tâche d'huile des activités industrielles et commerciales le long des voies de communication... Un

certain (dés) ordre urbain tend à se substituer à l'espace rural, mais sans parvenir, de lui-même, à inspirer autre chose que la nostalgie d'un paysage désormais « bouché » ou « gâché ».

Les légitimes préoccupations soulevées par cette évolution et les soucis d'en maîtriser ou d'en corriger le cours ressortissent d'une conscience du paysage comme espace public, qui voit dans l'ouvert du pays une ressource nécessaire et une cause commune, soit une valeur et un droit. Là encore, qu'ils étudient un « plan de paysage » pour une région entière, une stratégie de reconversion pour les friches agricoles d'une commune, l'aménagement d'une plage, la réalisation d'un parc, ou l'intégration au site d'une grande infrastructure, les paysagistes se voient confier de plus en plus souvent, et toujours plus en amont, les intérêts de la collectivité. La nouveauté par rapport aux dernières décennies, c'est que l'intervention paysagère se présente non plus comme un supplément d'âme ou comme une politesse du capital mais plutôt comme une pensée et une stratégie globales susceptibles d'inspirer l'ensemble des gestes et des initiatives qui doivent ménager un territoire. « Vestales de l'idée de paysage »², les maîtres d'œuvre qui revendiquent l'héritage d'Olivier de Serres et de

Le Nôtre se posent moins aujourd'hui comme des ingénieurs horticoles que comme les rénovateurs du débat sur l'espace public.

L e territoire des banlieues et l'idée de reconquête

Davantage que leur addition, c'est l'articulation de ces deux phénomènes qui nous semble significative aujourd'hui, et du discours paysagiste sur l'espace public, et de la présence de plus en plus sensible de cette profession dans la commande urbaine et territoriale. Comme l'explique symptomatiquement l'un de ses heureux représentants : « *Le fait nouveau est bien une articulation du vocabulaire du jardin avec celui du grand paysage. S'il n'est pas question de poser une grille de l'un sur l'autre — nous savons que cela serait réducteur ou faux — il convient d'établir la correspondance qui jusqu'alors séparait les lieux finis (jardins, parcs, espaces verts) de ce qui semblait amorphe et dilué dans l'espace : la nature.* »³ La correspondance ou l'articulation visées sont plus généralement celles de l'ordre urbain et du paysage. La force des paysagistes est dès lors de proposer une vision culturaliste commune de la ville et de la campagne, qui amène, d'une part, à redécouvrir la ville comme un sédiment d'interprétations successives, comme un site, et, d'autre part, à considérer la campagne comme produite historiquement, comme un artefact. Le pari du paysage est ainsi de retrouver ou de révéler une continuité à la fois horizontale (de vue, d'accès, d'usage entre une situation et les situations environnantes) et verticale (entre l'aménagement d'un site et son identité géographico-historique)

Parce qu'elles constituent aujourd'hui l'entre-deux de l'ordre urbain et du paysage, les banlieues et les périphéries urbaines, produites et boulev-

² Michel Corajoud, « Le paysage comme synthèse » in *Composer le Paysage* (Collectif. Champ Vallon 1989) p. 348.

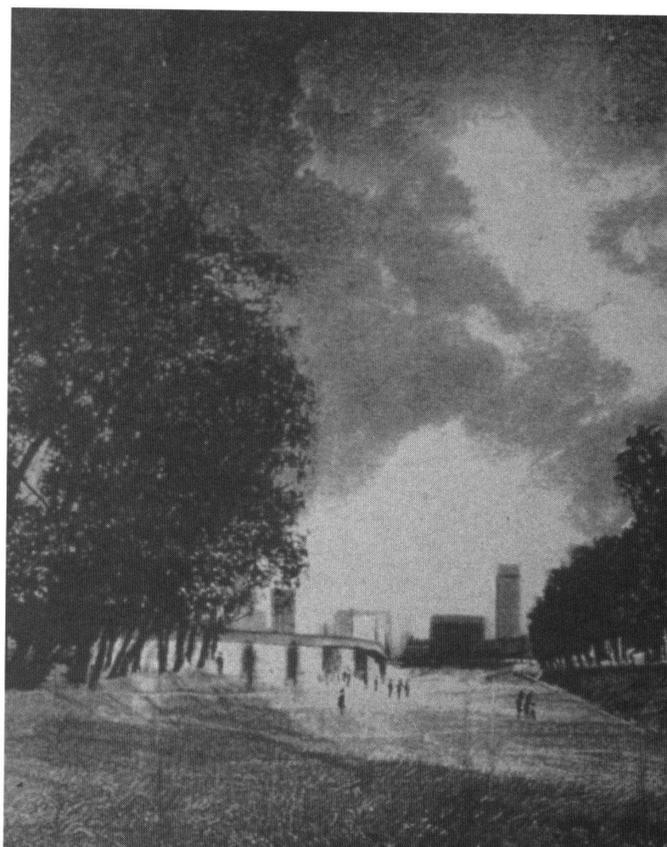
³ Gilles Clément « Le jardin comme index planétaire », intervention aux États généraux du paysage le 12 février 1993.

versées par une logique de diffusion de la ville et de ses réseaux (et par leurs rejets), sont le champ de bataille privilégié de ce projet. C'est en effet à travers la réhabilitation des grands ensembles, les opérations d'extension urbaine (en villes nouvelles ou en Zac), le traitement des abords de bâtiments et d'infrastructures dans les périphéries, la création des parcs suburbains... que le nouveau discours paysagiste s'est constitué et développé, prenant peu à peu conscience de ses enjeux, de sa spécificité, et réinventant une tradition à sa mesure.

Traversant l'évocation des cités-jardins, celle de l'art urbain des ingénieurs horticoles (Forestier, André, Alphand, Barillet-Deschamps), et celle des embellissements des lumières, la référence fréquente à Le Nôtre et aux tracés classiques s'explique largement par cette expérience de la banlieue, où la survivance de ces tracés dans le parcellaire témoigne justement d'un projet d'articulation des « lieux finis » et du « grand paysage »⁴. Ni mimétique, ni seulement conservatrice, cette référence est plutôt opératoire (livrée par l'analyse du site, constitutive du projet) et critique (elle est un autre regard que simplement formel ou fonctionnel et permet aux paysagistes de revendiquer une autre culture de l'aménagement que celle des urbanistes ou des architectes). Elle est enfin significative sinon toujours de l'échelle des missions qui leurs sont confiées, au moins du sens global que les paysa-

4 Dans *L'Univers de Le Nôtre ou les origines de l'aménagement du territoire*, Thierry Mariage montre une bonne fois que l'interprétation des jardins de « la génération des aménageurs » ne peut pas se confiner dans le boudoir précieux de la dénonciation ou de la célébration, également complaisantes, des délites et délices de la représentation. Il rend ainsi légèrement fastidieuse la lecture des essais qui voudraient saisir le sens des jardins de Le Nôtre en snobant leur place très concrète dans la conquête du territoire pour postuler sans critique la pertinence d'une mise en rapport, abstraite et peu éclairante, avec la métaphysique du XVII^e...

5 Si nous insistons particulièrement sur la référence aux tracés classiques dans le discours des paysagistes français contemporains, c'est aussi parce qu'on y lit explicitement la volonté de sortir du jardin objet, du pittoresque et de la « réserve naturelle » pour revenir à une vision plus relative, plus génie civil et plus globale du métier, celle qui s'exporta si bien, de Le Blond à Forestier, dans les grandes métropoles du monde entier. Il ne faut y voir aucune exclusive à l'égard des autres moments ou tendances de la tradition que nous évoquons en passant. C'est notamment aux paysagistes contemporains que l'on doit un certain renouveau, en France, du concept de la cité-jardin, lequel n'est pas spécifiquement français : ainsi Jacques Simon à Reims (quartiers de la Croix-Rouge et des Châtillons) ; Saint-Maurice à Grenoble (village olympique) ; Alexandre Chemetoff à Reims également (Zac de Murigny, avec Alain Marguerit), à Antony (quartier des Morins), à Villejuif (Zac des Hautes-Bruyères) ou à Sainte-Geneviève-des-Bois ; Gilles Vexlard à Marne-la-Vallée (quartier du Mandinet) ou à Saint-Quentin-en-Yvelines ; l'agence Ter à Vaux-le-Pénil et à Nîmes (Les Angles)...



« Articuler le vocabulaire du jardin et celui du grand paysage : le prolongement de l'axe de la Défense (Chemetov-Huidobro, paysagistes, juillet 1992) : le monument de nature fragmenté, »

gistes entendent imprimer à leurs interventions : non plus certes celui de la conquête classique, mais bien celui d'une reconquête⁵.

« Préparation », « réparation », « greffe », la plupart des projets paysagers dans les tissus urbains, et en particulier dans les tissus brouillés ou « déstructurés » des banlieues, quels que soient leur échelle et leur programme, marquent l'ambition non pas tant de s'intégrer (comme les projets d'architecture contextualistes) que, plus radicalement, de retrouver le site en en révélant des lignes de force recouvertes, oubliées ou « niées » : un fleuve avec ses rives, un coteau, l'orientation d'un parcellaire, le profil d'un tracé ancien, la logique urbaine d'un réseau ou d'une voirie, la nature du sol, la découpe du ciel...

Bref, le site, mixte de données géographiques et historiques, n'est pas un contexte dans lequel il s'agirait d'insérer un programme,

essentiellement dans la reconnaissance d'un état donné, de sens ou d'identités que le projet aura pour tâche de dégager, de mettre en évidence, de réussir, d'articuler ou d'infléchir.

Au principe de l'intervention, et la légitimant, on trouve donc toujours cette étape de relevé, de reconnaissance, de critique ou, comme dit Bernard Lassus, d'« analyse inventive ». La prescription renvoie à une description dans laquelle elle trouve ses motifs et ses enjeux, mais la description, comme telle, fait partie du projet. Il n'entre pas dans notre propos de nous livrer ici à une critique de cette dialectique dans les études et les interventions paysagères. Des recherches serrées sur les projets, et pas seulement sur les discours, permettraient peut-être de mettre en évidence des critères, des tendances ou des registres d'interprétation typiques de la lecture paysagiste de l'espace public. Nous nous contenterons pour notre part de relever comme significatif le simple fait de cette articulation étroite entre représentation du site et aménagement. De même que le tracé des grands jardins classiques était lié aux progrès et aux ambitions de la cartographie, avec laquelle il partageait un certain nombre de techniques, de même le paysagiste contemporain se présente-t-il simultanément comme un maître d'œuvre particulier et comme un exégète (ou comme un conteur) du paysage.

Un trait marquant de cette lecture est, vraisemblablement, la critique des représentations abstraites ou unilatérales qui découlent du recours privilégié aux cartes et aux plans ou à la seule figuration des objets construits : élévations de façades, etc. L'ambition de gagner une représentation à la fois plus sensible (plus « vraie ») et plus complète que les images produites par les

fût-il d'espace public, mais constitue la matière même du projet : c'est presque en lui que le programme de l'intervention sur l'espace ouvert serait à déchiffrer⁶.

La lecture paysagiste

Cette position, que l'on pourrait qualifier de réalisme du site, fait de la lecture⁷ du paysage (de la « forme » du territoire ou de la ville) une nécessité, presque une méthode, pour un projet dont la vocation ou la fin est alors de « rendre lisible ». Beaucoup plus que l'architecture, mais d'avantage aussi que l'urbanisme dans la plupart de ses courants traditionnels, on voit que le « paysage » se présente comme une herméneutique. L'attitude paysagiste elle-même consiste

⁶ Un exemple limite est la redécouverte de la Bièvre par Alexandre Chemetoff, entreprise que le paysagiste poursuit opiniâtement à l'occasion de projets totalement différents mais tous situés dans la vallée. Dans toutes les situations où il parvient à faire de la révélation du site à lui-même une dimension essentielle de la ou des interventions, le paysagiste fait du projet sur l'espace public ce qu'Alexandre Chemetoff appelle un projet de fondation.

⁷ L'usage de ce mot est là encore un lieu commun du discours paysagiste. Nous l'employons donc dans son sens faible qui n'implique nullement l'idée d'un décodage ou d'une analyse extérieure au projet, mais plutôt celle d'un choix et d'une mise en évidence des « prises » que le paysage offre à ce projet. On comprend que Michel Corajoud préfère parler de « l'épreuve du paysage ».



ge ». Contribution de Gilles Clément au projet lauréat pour ro, architectes ; Gilles Clément et Geoffroy Dechaume payocle des bouleaux.



techniques de l'urbanisme réglementaire conduit au mariage et à la multiplication des procédés : photomontages, croquis, panoramas, séquences de vues, détails, gravures, vues anciennes, références à des situations comparables, textes ; le tout concourant, notamment, à une évaluation des effets produits par le site et par son aménagement (relief, orientation des espaces ouverts, enchaînement, configuration en fonction du jour, de la nuit, des saisons, présence d'un fleuve ou d'un horizon, impact d'une infrastructure, etc.).

Plus précisément, l'on peut, peut-être, relever trois réflexes caractéristiques, dont la revendication par les paysagistes constituerait une critique de la conception de l'espace public par les architectes et par une certaine tradition de l'urbanisme :

■ Le premier est celui de l'*anamnèse* : sans sous-estimer l'importance de l'analyse fonctionnelle ou des performances de programme (circuler, se promener, faire du sport...) telles qu'elles peuvent être formulées par la commande publique, la lecture paysagiste ne s'effectue pas

Le parc du Sausset, par Michel Corajoud (photo G. Dufresne).

en termes de « capacité ». Elle regarde le territoire et l'espace public comme une terre d'ancienne culture ou comme un palimpseste qui témoigne plus ou moins de tous les gestes qui, dans la mémoire, ont contribué à façonner ce paysage-là et pas un autre. Dans ces traces que le temps a superposées, qui se contredisent ou qui s'épaulent, elle déchiffre des intentions et des potentialités à ménager et transmettre. La lecture est un héritage et le projet un legs.

Si elle n'est pas absolument propre aux paysagistes, cette attitude de respect et de continuité est néanmoins ancrée dans leur culture : d'une part, le sol a une nature, on n'y plante pas n'importe quoi, et, d'autre part, ce que le jardinier y sème aura un destin après lui, qu'il ne verra pas, ainsi la poussée de l'arbre et la forme des frondaisons. C'est dans cet esprit que Michel Corajoud utilise, contre les idéologies de la rupture ou de la table rase, l'image de la conversa-

tion : on n'y entre qu'à condition d'écouter ce qui s'est dit, et l'on n'y prend la parole que pour la rendre.

■ Le second réflexe est celui d'une *vision en épaisseur* des espaces ouverts, et non seulement en plan. Il est évident que l'expérience des jardins, ne serait-ce que par les leçons du « parterre » et du « couvert », incite à une perception qualitative des différentes couches de l'espace public, et, par conséquent, à nourrir des intentions (fussent-elles minimalistes) quant à la « construction du vide » : terrassements, jeux de niveaux, palette des sols, mise en scène de l'écoulement des eaux, intégration des édicules ou servitudes techniques (les « fabriques » modernes), conception du mobilier urbain, de la signalétique, enfin recours au végétal pour souligner, tamiser, ombrager, filtrer ou chatoyer.

Ce second réflexe s'accompagne d'une attention corrélative au marquage dans l'espace des variations du temps et du climat : cycle de l'eau (drainage), crues et décrues, cycle des saisons, du jour et de la nuit. Cette attention conduit à regarder l'espace public comme un organisme vivant, et à intégrer à son aménagement la question essentielle de son entretien.

■ Enfin, le troisième réflexe, sur lequel il y a lieu d'insister, est une *prédilection pour les limites*, les abords, les environs et, d'une façon générale, pour « l'espace prochain ». Habitué au traitement des espaces extérieurs et de l'alentour des édifices, formés dans le contexte de la réhabilitation des espaces marginaux des périphéries (« paysagement » des infrastructures routières, des friches et des « non-lieux »), les paysagistes ont développé un savoir-faire sur les coutures, les transitions et les greffes, qui les conduit à privilégier les relations sur les objets.

Plus qu'à la perfection des bâtiments, des équipements, des éléments ou des différents dispositifs qui constituent l'espace public, la qualité de ce dernier se marquerait à celle des relations ménagées entre eux : passages, séquences, relations visuelles, « captation calculée des alentours »⁸...

l'ensemble de ces articulations produisant une mise en scène du site lui-même. C'est peut-être cette « pensée relative » qui résume le mieux la leçon du paysage sur l'espace public : une vision qui non seulement accorde une attention particulière aux entre-deux, aux transitions, mais qui invite à lire et projeter l'ensemble des espaces ouverts comme des espaces de relation.

La critique contenue dans ce point de vue n'est pas seulement développée contre une tendance objective ou réificatrice qui serait dominante chez les architectes, elle vise également, on va le voir, la commande et les conditions de production de l'espace public.

Le rapport à la commande entre critique et stratégie

« Le problème est de faire admettre à des politiques que notre profession est une de celles qui peuvent, par leurs conceptions et la largeur de leur champ de représentation, lever réellement et concrètement les impasses dans lesquelles se trouve pris le mode d'intervention brutal et sommaire dont on s'est satisfait depuis le début du siècle. »⁹

La force des paysagistes vis à vis de la commande publique s'explique largement par la double capacité — que nous avons soulignée —, d'une part à maîtriser une culture technique et une culture de projet fondées sur l'expérience des jardins (savoir-faire à la fois populaire et savant, modeste et respecté), et, d'autre part, à proposer une « vision globale » qui rende compte de l'identité et de la complexité d'un site ou d'une situation (urbaine, rurale, locale ou régionale).

Diagnostic général et maîtrise d'œuvre spéciale constituent donc deux entrées possibles dans la commande, deux entrées qui peuvent s'appeler mutuellement et donner alors aux

⁸ L'expression est de Michel Vernes à propos des jardins d'Alphand, in « Du Jardin de ville à la ville jardin » (*Pages-paysages* n°2).

⁹ Michel Corajoud, *ibid.* p. 342-343.

paysagistes, sur des projets urbains à grande échelle, un rôle d'inspireurs¹⁰. D'avantage qu'une substitution de personnes ou que l'entrisme d'une corporation, il faut sans doute voir là l'effet d'un changement dans la conception que l'on se fait des enjeux mêmes de la commande.

Dans le contexte de la décentralisation, l'offre des paysagistes va au devant d'une demande des pouvoirs publics, partout soucieux de retrouver une légitimité locale concrète qui ne se réduise pas à leur position dans les réseaux abstraits de l'équipement du territoire. Parce qu'elle figure, au-delà de l'opposition des intérêts et des idées, un bien commun susceptible de consensus, la forme sensible du paysage redevient un patrimoine dont on s'avise d'hériter.

D'un autre côté, le paysage représente presque toujours un au-delà pour la commande publique locale. Généralement irréductible aux limites ordinaires de souveraineté, il incite à la concertation et à la négociation externes (entre communes voisines, avec les instances départementales, régionales, nationales...), mais aussi à une coordination interne renforcée des différents services et acteurs qui entrent dans la fabrication de l'espace public. Au nom de cette même pensée relative, le discours paysagiste est naturellement critique vis à vis de la découpe foncière, de la séparation des pouvoirs et de la « disjonction des intérêts », rendues responsables de la dislocation du territoire et de son illisibilité.

Aussi sa stratégie consiste-t-elle volontiers à remettre en cause la commande elle-même, à répondre à côté ou au-delà et, plus généralement, à déborder les limites de la consultation pour situer ailleurs ses véritables enjeux. Derrière ces déplacements, ce sont les domaines réservés et le fonctionnement autarcique des services administratifs et techniques qui sont contestés. Amener la commande à regarder l'espace public comme paysage, c'est la conduire à reconsidérer son fonctionnement pour surmonter la logique de séparation qui la structure et dégager des ambitions relatives qui soient partageables par

tous les acteurs qui entrent dans la transformation et la gestion du territoire concerné.

En poussant la commande, à travers ce dialogue critique, à retrouver une dimension urbaine, quelques paysagistes ont démontré qu'ils étaient parmi les rares à renouveler en France un genre négligé : l'urbanisme de projet. Grâce à une culture large et une pratique diversifiée des maîtrises d'œuvres urbaines, ils s'efforcent de décloisonner, voire de reconquérir, à l'échelle d'un projet de site, ces domaines réservés : non seulement promenades et espaces verts, mais voiries, ouvrages d'art, mobilier urbain, infrastructures de transport, service des eaux, etc.¹¹

Enfin le projet de l'espace public comme paysage invite aussi à une ingérence de la commande publique dans les programmes de construction pour les inciter, autrement que par la seule technique réglementaire, à coproduire des espaces ouverts homogènes. C'est ainsi que certaines villes commencent à confier à des paysagistes, outre la maîtrise d'œuvre globale des espaces ouverts, des responsabilités de coordination, pour établir des « chartes » ou des lexiques servant à définir ou négocier, avec promoteurs et architectes, des palettes de matériaux, des dispositifs de façade ou des principes constructifs.¹²

Côté cour, côté jardin

On voit, ainsi, se dessiner le projet paysagiste pour l'espace public, celui d'une ville et d'un territoire entièrement réappropriés par le piéton, où tous les réseaux ont été acclimatés et apprivoisés localement. L'idéal contemporain de la « mixité » désigne cette ambition de réconcilier la viabilité avec l'habitabilité, de faire en sorte que le nécessaire développement des techniques de communication et d'ubiquité ne ruine pas la différence et la particularité des lieux, mais aide, au contraire, à reconquérir la mesure du site. La tradition du jardin, à cet égard, ne

fournit pas tant des modèles qu'un savoir-faire ou une science du sol, plus complexe et plus sensible que l'abstraction du plan et de la surface, ainsi qu'une expérience de l'adaptation et de l'acclimatation. Aussi, le projet de l'espace public comme paysage consiste-t-il moins, aujourd'hui, dans la référence à la ville-jardin ou dans la réalisation d'enclaves piétonnes que dans la transposition, à la ville et au territoire, de cette expérience¹³.

Pour la désigner, en la distinguant de sa complémentaire, celle de l'édification, Alexandre Chemetoff parle d'une authentique discipline de fondation, requise pour rendre ici ou là, par des gestes de préparation et de réparation, son assise et sa mesure à l'espace public contemporain.

Revenons, pour finir, aux pépinières de ce savoir-faire paysager : aux parcs et aux jardins. Transposés à la ville et au territoire, ils deviennent alors les espaces privilégiés d'une expérimentation plus poussée sur l'acclimatation mutuelle de l'ordre urbain et de la nature, soit qu'ils s'efforcent de déployer l'arsenal de l'horticulture au cœur de la cité, comme Gilles Clément au parc Citroën-Cévennes, soit, au contraire, qu'ils explorent et mettent en scène l'*underground* urbain et ses réseaux, comme Alexandre Chemetoff dans le jardin de bambous de La Villette. Est-ce dans ces agréables laboratoires que l'on viendra chercher d'autres leçons pour ménager l'espace public de demain ? La question ne s'adresse sans doute pas, en nous, à l'homme des certitudes... nous l'adresserons donc au promeneur : à Aulnay-sous-Bois, par

exemple, dans le tissu lâche de la grande périphérie parisienne, le parc du Sausset nous a paru être un endroit particulièrement stimulant pour méditer sur la dialectique de l'espace public et du paysage : adaptant dans un horizon de tours et de châteaux d'eau un certain nombre de dispositifs de la tradition du jardin classique français (damier, labyrinthe...), mariant les tapis d'herbe grasse, les taillis, les allées et le couvert d'une forêt aux essences variées, ménageant friches et garennes, refondant au sol la logique abstraite de certains réseaux (une ligne à haute tension en particulier), le parc, simple et fruste, arrange la rencontre imprévue de l'enfant des villes et des lapins. Son marais, enfin, inscrit une nouvelle étape dans la migration du héron cendré.

Malgré leur présence significative dans le débat sur l'espace public, et malgré les quelques éléments que nous avons cru pouvoir dégager pour en expliquer le sens et l'importance, il serait illusoire de se figurer que les paysagistes y défendent un corps de doctrine homogène. Contre ceux qui voudraient, pour mieux pouvoir s'en agacer, voir d'abord en eux une nouvelle corporation, portée par l'écologisme ambiant, nous pensons que la richesse et l'intérêt de leur contribution tient autant aux nombreuses questions que leur milieu perméable est capable de nourrir et de relayer qu'à la diversité des solutions proposées ici ou là par tel ou tel.

Dans ce contexte naissant, fragile et extrêmement fécond d'une profession dont le rapport à la commande n'est pas codifié, les paysagistes rafraîchissent la préoccupation sur l'espace public en l'articulant à d'autres... et ça la simplifie.

Sébastien Marot

¹⁰ Seuls ou à l'intérieur d'équipes également composées d'architectes et d'urbanistes, on voit les paysagistes fournir de plus en plus souvent l'inspiration des projets : pour nous en tenir à la banlieue parisienne, citons le « Méandre de l'Île-Seguïn » à Boulogne-Billancourt (Alexandre Chemetoff), les « horizons-paysage » de la Plaine-Saint-Denis (Michel Corajoud), les « murs à pêches » à Montreuil (Michel Corajoud), ou encore la part essentielle de Gilles Clément dans le projet lauréat pour le prolongement de l'axe de la Défense.

¹¹ Sans remettre en cause les intentions ou les principes qui la guident, on peut s'interroger sur les implications stratégiques de cette critique de la séparation des logiques techniques et des réseaux. Pratiquée de l'extérieur, et en restant étrangère à l'administration et aux modes de fonctionnement des services techniques, elle expose ses « reconquêtes » au rejet ou à l'abandon. Demandons-nous par exemple si le succès du paysage haussmannien n'a pas tenu à l'intégration complète de son projet et de sa maîtrise par le service municipal d'Alphand.

¹² L'exemple le plus significatif est probablement celui de Rennes, où la Ville a confié à Alexandre Chemetoff, l'ensemble de ces responsabilités sur l'espace Vilaine (Zac du Mail et de la Mabilais).

¹³ « Je voudrais transposer le thème du jardin — le merveilleux, le paradis, etc. — dans la banalité du quotidien » (Corajoud, *ibid.* p. 343).

**Membres du comité d'experts
de l'action Architecture
des espaces publics modernes**

Jacques Banaszuk

Remi Baudoui

François Béguin

Jean-Pierre Charbonneau

Francis Flamand

Pierre Granveaud

Katryn Gustafson

Isaac Joseph

Jeanne Levasseur

Xavier Malverti

Pierre Skriabine

Jacques Sbriglio

Caroline Tissier

Frédéric Wagner